

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEGN1B02SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) Philippe ALARY (philippe.alary@helha.be) Marc DEPRez (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- II.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.

- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGN1B02SNA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEGN1B02SNB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEGN1B02SNC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B02SNA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEGN1B02SNB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEGN1B02SNC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	6_PEGN1B02SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller l'étudiant afin qu'il soit capable de :

- produire des textes, en mettant en œuvre adéquatement le processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques ;
- développer positivement son rapport à la langue et à l'écrit ;
- démontrer une maîtrise approfondie de la langue française.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- rédiger un écrit en lien avec les études et la profession d'enseignant ;
- de communiquer efficacement en respectant les normes dans des contextes liés à la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révisions orthographiques, syntaxiques et lexicales ;
- Cohérence et organisation textuelles en fonction de la situation de communication ;
- Conscientisation des erreurs ;
- Réflexion métalinguistique et stratégies d'écriture ;
- Compréhension et rédaction de textes ;
- Oralité.

Démarches d'apprentissage

Cette UE s'inscrit dans une approche combinant plusieurs stratégies pédagogiques telles que :

- la rédaction de textes par l'étudiant ;
- l'analyse des erreurs ;
- l'accompagnement par l'enseignant ;
- dictées et dictées alternatives ;
- du travail en autonomie ;
- ...

Pour les heures 11-12-13-14-15 de chaque crédit : remédiation, travail en autonomie, travaux individuels ou en

groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives, exercices et explications supplémentaires en fonction des besoins.

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque (dictionnaire orthographique, grammaires de base, etc.).

L'enseignant conseillera et présentera le premier cours, ainsi que de manière ponctuelle, des ouvrages pouvant servir aux étudiants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports indispensables pour acquérir les compétences requises sont : disponibles sur ConnectED et/ou distribués lors des séances de cours au fur et à mesure.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'épreuve finale consiste en un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	6_PEGN1B02SNB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage a pour objectif la maîtrise d'un logiciel de traitement texte dans le cadre d'une gestion de documents structurés et en support à une présentation orale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de maîtriser les fonctionnalités du logiciel de traitement de texte
2. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser un document Word structuré selon une démarche rigoureuse et adéquate.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les fonctionnalités de Word (police, mise en page, références, ...)

Démarches d'apprentissage

Alternance de séquences théoriques et d'exercices pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices en autonomie avec feed-back sur demande.

Sources et références

Microsoft support Office 365

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale se consiste en une épreuve intégrée impliquant les activités d'apprentissages de MEOLF et d'initiation à la recherche sous forme d'une présentation orale et (pour le cours de TIC en particulier) d'un travail écrit dont les modalités seront données en cours d'année.

L'évaluation se fait sur base d'une grille de compétence complétée en concertation avec les autres enseignants de l'UE et communiquée avec les consignes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

*L'évaluation finale repose sur une épreuve intégrée au Q2, en association avec le cours de MOELF et initiation à la recherche. Au niveau de l'évaluation finale de l'UE, il est à noter que celle-ci s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats de l'AA et de l'EI fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de l'AA et de l'EI est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque l'AA ou l'EI à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA ou l'EI, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA ou l'EI, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	6_PEGN1B02SNC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dès le début de sa formation, l'étudiant est amené à réaliser des travaux dans divers cours.

A cette fin, ce cours se veut avant tout un outil permettant de mener à bien une recherche documentaire pertinente. Il se poursuit en tant que première réflexion quant à la thématique du TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; rédiger un texte de manière à éviter le plagiat

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des outils nécessaires dans le cadre d'une recherche documentaire et de la rédaction d'un texte sans plagiat.

Démarches d'apprentissage

Séances d'informations théoriques et méthodologiques alternant avec des plages de travail autonome (recherche en bibliothèque, sur internet...)

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

- Bertrand Baschwitz, M. A. (2009). Comment me documenter ? Bruxelles : De Boeck.
- Bochon, A. (2010). Le T.F.E. en 101 points. Guide pratique de l'étudiant. Bruxelles : De Boeck.
- Cros, Fr. (1998). Le mémoire professionnel en formation des enseignants. Paris : L'Harmattan.
- Lenoble-Pinson, M. (1996). La rédaction scientifique. Bruxelles : De Boeck.
- Scheepers, C. (2002). Le Travail de fin d'études. Quelles compétences, pour quelle formation ? Bruxelles : Labor.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation sur la base d'une épreuve intégrée avec les activités d'apprentissage de MEOLF et NTIC. Les modalités de cette épreuve seront données en cours d'année académique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Au niveau de l'évaluation finale de l'UE, il est à noter que celle-ci s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats de l'AA et de l'EI fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de l'AA et de l'EI est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque l'AA ou l'EI à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA ou l'EI, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA ou l'EI, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).